



Déclaration du Sgen-CFDT
au CTSD 1^{er} degré de Loire-Atlantique du 28 juin 2022

Madame la Directrice académique
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Cette seconde phase de carte scolaire est très importante. Les écoles en attente d'ouverture de classe ou d'annulation de fermeture pourront organiser la rentrée plus sereinement.

A la lecture des documents de travail (déséquilibre défavorable de 16 postes) le Sgen-CFDT espère plusieurs modifications de mesures prévues à cette étape.

Toutes les priorités avancées par le ministère ne seront malheureusement pas appliquées au niveau départemental. L'enveloppe de postes ne permettant pas de répondre aux différents besoins. Nous craignons à nouveau qu'un appel de contractuels soit nécessaire. Ce qui montre bien la sous-estimation du nombre de postes octroyé par le ministère.

D'autre part, plusieurs équipes enseignantes nous alertent de conditions de travail très dégradées pour les élèves et les personnels. Le plus souvent, il s'agit d'écoles dont le public accueilli est très fragile et qui ne bénéficient plus de personnel humain supplémentaire. Il s'ajoute la difficulté d'inclure dans de bonnes conditions des élèves au statut MDPH ainsi qu'une augmentation notable d'enfants et de familles allophones.

Vous connaissez également notre demande pour l'école Mandela à Saint-Herblain. Aucune mesure particulière n'apparaît dans les documents. Nous renouvelons la demande de postes supplémentaires pour cette école, dans l'attente qu'elle puisse être rattachée au dispositif REP+.

Les enseignants, pendant la crise sanitaire, ont été « infatigables ». Le travail des enseignants avait un sens à la fois pédagogique et social. Ils et elles faisaient classe et tentaient de maintenir un lien social avec leurs élèves et leurs familles. Ces dernières étaient reconnaissantes. Les IEN et le DASEN étaient reconnaissants. Or, après la crise, et de manière sidérante, tout semble oublié ! Les enseignants, comme beaucoup de personnes dans la société sont exténués. Leur refuser un temps partiel, un recours Mouvement ou subir une fermeture non comprise ne fera qu'empirer cette fatigue physique, psychologique. Les conséquences prévisibles sont des arrêts, des démissions, des demandes de disponibilité...

Par ailleurs, ce manque de bienveillance vis à vis du personnel ne risque pas de favoriser l'attractivité de nos métiers pour des jeunes de plus en plus diplômés dans un contexte d'augmentation des offres d'emplois .

Pour toutes ces raisons, le Sgen-CFDT des Pays de Loire demande à ce qu'un maximum de situations présentées hier au groupe de travail et étudiés à ce CTSD, obtiennent une réponse favorable.

Questions diverses :

- Comment va être géré l'accueil des élèves de CM2 qui étaient en ULIS en primaire et ne sont pas pris en ULIS collège faute de place (clg Mona Ozouf Savenay = 3 élèves).
- Concernant le 1er et le 2d degré, peut-on maintenant avoir un point sur le nombre de contractuels alternants, vont-ils bénéficier d'un tutorat? Et si oui sous quelle modalité? (financière en particulier)? Combien de stagiaires à 50% ou à 9H ? Combien de stagiaires à 100% ou à 18H ?
Pour rappel, le Sgen-CFDT demande la possibilité d'intégrer des personnels de la liste complémentaire du CRPE 2022.
- Peut-on avoir un point sur les ajustements en 2d degré : ouverture/fermeture de divisions? et sur les moyens restants?